

Secteur Pédagogie Vie Scolaire
Formation des maîtres

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE
DES ORGANISATIONS SYNDICALES ET DE LA DGER
Le 17 mars 2011**

Le jeudi 17 mars 2011 les organisations syndicales (SNETAP FSU - SFOERTA FO - SYAC CGT - SGEN CFDT) ont rencontré la DGER pour un premier bilan du processus de formation des enseignants stagiaires externes. Ce bilan s'est fait à partir de deux enquêtes menées d'une part par l'ENFA et d'autre part par l'Inspection qui étaient présents pour commenter leur enquête.

L'ENFA a réalisé son enquête auprès des stagiaires, des équipes de direction et des conseillers pédagogiques. Il est à noter d'abord les faibles taux de réponses à ce questionnaire (moins de 50% pour les stagiaires, environ 21% pour les CP et un quart pour les formateurs de l'ENFA). La direction de l'ENFA invoque le peu de temps imparti comme élément d'explication au peu de réponses, alors que les stagiaires comme les formateurs de l'ENFA ont fait savoir leur désaccord sur la forme de cette enquête trop longue et peu claire et ont pour beaucoup refusé d'y répondre. L'ENFA rappelle que le dispositif de formation des enseignants repose sur une co-formation, la pédagogie de contrat et une plateforme collaborative. Il retient de cette enquête, les points suivants :

- globalement, les évaluations sont jugées positives : l'exercice professionnel est bien maîtrisé (gestion de classe, évaluation),
- le suivi à distance est contesté par les CP qui le trouvent trop contraignant,
- le carnet de bord est rejeté par les stagiaires,
- les stagiaires relèvent qu'ils ont des problèmes dans les conduites de séances, pour gérer les difficultés des élèves et en ce qui concerne le travail collectif,
- la formation en établissement est jugée négativement par les CP qui ont des difficultés à trouver leur légitimité,
- les regroupements à Toulouse sont jugés insuffisants par les stagiaires et inutiles par les CP,
- les conseillers pédagogiques considèrent que les stagiaires ont des problèmes dans les préparations de cours et pour les évaluations,
- un rappel : 28% des stagiaires n'ont pas de CP sur place.

L'inspection a réalisé son évaluation à partir d'un questionnaire et des échanges lors des inspections. Elle porte donc uniquement sur les stagiaires. Au 10 mars, sur 75 stagiaires, 32 ont eu une inspection dont 7 visites conseils (22%). Ces 7 enseignants stagiaires auront une deuxième inspection de titularisation.

L'Inspection insiste d'abord sur le fait que nous sommes dans une année expérimentale à partir de laquelle il y a des améliorations à apporter notamment sur le problème du non remplacement. Les points essentiels que l'inspection retient de cette évaluation sont les

suivants :

- la majorité des stagiaires juge le temps de formation trop court,
- 82 % des stagiaires n'ont pas été remplacés durant les semaines de regroupement,
- 57 % trouvent que la formation ne répond pas à leurs besoins.
- la journée du lundi banalisée est très appréciée par tous,
- 30% des stagiaires n'ont pas eu de journée de regroupement régional,
- 33% n'ont pas rencontré le directeur de l'EPL, et dans 40 % des établissements il n'y a pas eu de dispositif d'accueil à la rentrée,
- l'appui en ligne est très diversement apprécié selon les disciplines et l'accès au site de l'ENFA (moodle) est jugé peu facile.
- seuls 60 % des stagiaires ont un conseiller pédagogique dans leur établissement,
- 69 % des stagiaires sont satisfaits de l'appui de leurs conseillers pédagogiques,
- seulement 74% des stagiaires ont assisté aux cours des CP.

L'inspection fait ensuite un point sur l'acquisition de compétences.

Les compétences qui sont plutôt acquises par les stagiaires :

- les progressions sont assez bien maîtrisées,
- la rigueur scientifique et technique est satisfaisante,
- la maîtrise disciplinaire est affirmée,
- la volonté de rendre les élèves acteurs par une pédagogie active est forte,
- les principes de l'évaluation sont bien intégrés dans les séances observées.

Les compétences qui sont en cours d'acquisition par quelques stagiaires :

- l'organisation et la hiérarchisation des savoirs à enseigner.
- la mise en œuvre de modalités pédagogiques adaptées.
- la gestion des écarts de comportement des élèves difficiles.
- la construction et l'utilisation des grilles d'évaluation.

Monsieur POUPELIN, représentant l'inspection, a également parlé de ce qu'il a appelé une double peine avec le changement d'affectation à l'issue de la 1ère année de stage car l'expérience acquise dans un établissement doit être recommencée après seulement un an. Il a également parlé des problèmes de remboursement de frais de déplacement.

La DGER reconnaît que le dispositif de remplacement n'a pas fonctionné malgré les moyens alloués. Elle affirme qu'il faudra une solution dans tous les cas. Cette exigence sera clairement notifiée aux DRAAF en leur demandant d'utiliser toutes les solutions à leur disposition : recours aux contractuels, HSA, HSE, changement emploi du temps.

Elle reconnaît également des problèmes d'accompagnement par l'équipe administrative, par l'équipe pédagogique et par les conseillers pédagogiques mais que l'évaluation réelle de la réforme ne peut pas être faite à mi-parcours. Il faudra attendre les EQP.

La DGER reconnaît que 6 enseignants stagiaires ont un service supérieur à 12 heures, mais tempère en signalant que ces heures supplémentaires étaient demandées par les stagiaires.

La DGER annonce être prête à discuter de 3 points : les remplacements, les conditions d'accueil et la question des affectations.

A l'issue de ces deux présentations, le SNETAP a exigé pour la promotion en cours :

- aucun stagiaire ne doit être licencié. Tous ceux dont l'issue de l'EQP sera négative doivent pouvoir faire une deuxième année de stage,
- les frais de déplacement doivent être remboursés très rapidement. L'ENFA ne doit pas attendre que tous les dossiers soient déposés par les stagiaires avant de déclencher le remboursement. Il a d'ailleurs été rappelé que les remboursements pour le premier regroupement avaient été reçus seulement à la mi-février. Il faut impérativement que les frais du deuxième regroupement soient payés plus vite. Il semble qu'il y ait une incompréhension entre les services administratifs de l'ENFA, la Direction de l'ENFA et les stagiaires pour les documents à communiquer comme justificatifs.
- une modification du calendrier de fin d'année en avançant le dernier regroupement ENFA et permettant aux stagiaires d'aller dans leur établissement d'affectation pour préparer la rentrée scolaire 2011/2012 pendant la dernière semaine de juin. Ceci nécessite de ne pas être convoqués aux examens.
- une demande de décharge horaire pour continuer l'accompagnement des stagiaires externes 2010-2011 en 2011-2012, à savoir un équivalent de 3 h semaine soit 6 semaines de stages d'accompagnement à la prise de fonction (stages collectifs, créés spécifiquement pour eux, en lien avec des demandes individualisées).

En ce qui concerne la décharge horaire la DGER a indiquée qu'elle n'avait pas les moyens.

Le SNETAP a exigé pour les promotions à venir :

- l'entrée progressive dans le métier,
- que le premier regroupement se fasse dès le début de l'année pour apprendre les bases pour enseigner (gestion de la classe, réalisation de progression et de fiches pédagogiques),
- une affectation en surnombre dans les établissements où il y a un CP et donc pas en responsabilité pour une entrée progressive dans le métier. Ceci permettrait également d'avoir des conseillers pédagogiques mieux formés et volontaires,
- une meilleure formation des conseillers pédagogiques sur qui repose de plus en plus la formation des stagiaires,
- une formation pour les stagiaires plus longue à l'ENFA,
- que le contenu des formations à l'ENFA soit plus en adéquation avec les besoins des stagiaires et leurs évolutions au cours de l'année,
- que les formations du lundi libéré soient effectives, car le SNETAP dénonce le non fonctionnement de ces journées du lundi et de l'absence de moyens pour l'ENFA pour envoyer des formateurs dans les régions,
- le paiement plus rapide des frais de déplacements.



Pour le SNETAP, la réforme ne fonctionne pas et les avis exprimés des stagiaires, des Conseillers pédagogiques et des formateurs le confirme. Aucune évaluation n'a été envisagée sur l'effet sur les élèves.

La DGER n'est pas d'accord avec l'analyse du SNETAP-FSU. Mais sa seule réponse porte sur l'affectation en surnombre pour laquelle elle n'est pas d'accord faute de moyens. Elle ne veut pas reconnaître que la promotion a été « sacrifiée » et refuse de mettre en place un dispositif spécifique. Elle refuse également d'institutionnaliser aujourd'hui ce qui existait hier pourtant pour des stagiaires rencontrant des difficultés, à savoir une poursuite de la formation l'année suivant le stage.

Elle estime qu'elle a fait des efforts conséquents sur la décharge CP par rapport à l'Éducation Nationale.

La DGER accepte de discuter sur la date du premier regroupement mais évoque le fait que la présence en établissement était une demande des proviseurs. Elle se donne un mois pour envisager des propositions.

L'ENFA de son côté reconnaît l'importance de faire évoluer son propre dispositif qui n'est pas encore totalement adapté aux nouvelles modalités de formation. Il reconnaît également le manque de moyens pour faire les actions inter-régionales et les différences de fonctionnement et donc de formation pour les stagiaires selon les disciplines.

Elle souhaite organiser une session de formation des futurs CP en mai 2011 (une fois les affectations connues).

Le lundi 28 mars le SNETAP rencontrera à nouveau les stagiaires à l'ENFA et étudiera avec eux les modalités d'actions à mener :

- poursuivre la déclinaison des demandes (importance de la décharge, modalités de fin d'année, refus de licenciement de stagiaire en difficulté...),
- créer un rapport de force par une journée d'action pour permettre de faire avancer les exigences du SNETAP-FSU concernant la promotion 2010-2011.,
- Exiger le paiement des indemnités pour le 2e regroupement.
- Participation à la journée « opération vérité » à AUZEVILLE le 29 mars 2011 pour dénoncer la masterisation dans l'EAP.

Yoann VIGNER

Olivier BLEUNVEN

Didier GERMAIN

